

Fiche pratique pour la mise en oeuvre de votre plan d'actions cyber dans votre collectivité.

Description rapide de l'objectif visé :

Un antivirus professionnel avec mises à jour est installé sur l'ensemble des postes du parc.

Coût estimé :



20€/poste/an
50€/serveur/an

Niveau de difficulté de l'action :



Simple

Ressources nécessaires :



Ordinateur, licence Antivirus professionnel

Niveau d'accompagnement :



Basique

Temps estimé :



2-5 jours

Public visé pour l'action :



Responsable informatique /
Personne en charge de l'informatique

Organisation conseillée pour la mise en œuvre dans votre collectivité :

1. Qui fait quoi ? Définir les rôles et responsabilités.

Qui installe les antivirus sur les postes ou en vérifie la présence ?

2. Pourquoi ?

Communiquer pour expliquer la démarche à vos collaborateurs et aux agents utilisant des postes de travail

3. Comment ?

Recensement du nombre de postes de travail et serveurs.

Déploiement de l'installation équipement par équipement.

Attention les serveurs et les postes de travail peuvent avoir des solutions légèrement différentes.

4. Combien ?

Chaque poste doit être doté d'un antivirus professionnel.

5. Quand ?

Dès que possible.

Livrable de l'action terminée :

Inventaire des postes et serveurs sur lequel on valide l'installation d'un antivirus ainsi que la durée de la licence.

Description étape par étape pour la mise en œuvre :

1. Réaliser l'inventaire des postes puis des serveurs.
2. Commander un nombre de licences pour chaque poste de travail et serveur.
3. Installer sur chaque poste l'antivirus en renseignant la clé d'activation de la licence.
4. Renseigner l'inventaire en précisant les éléments suivants :

Nom de l'ordinateur	Nom de l'utilisateur principal	Nom de la solution antivirale installée	Date d'activation de la licence	Date d'expiration de la licence
---------------------	--------------------------------	---	---------------------------------	---------------------------------

5. Réaliser l'installation sur chaque serveur en renseignant la clé d'activation de la licence
6. Renseigner l'inventaire en précisant les éléments suivants :

Nom du serveur	Nom de la solution antivirale installée	Date d'activation de la licence	Date d'expiration de la licence
----------------	---	---------------------------------	---------------------------------

7. Réaliser annuellement un contrôle des licences afin de les maintenir activées avant expiration.

Pour aller plus loin :

ANSSI :

- [Guide des bonnes pratiques de l'ANSSI](#)
- [Guide d'hygiène informatique](#)

Cybermalveillance :

- [Fiche virus informatique](#)